

Le Réseau  
des Missions  
Locales

BILAN  
2017

# « ALLEZ VERS »

*dans les*  
**quartiers**

RESTEZ CONN@CTÉ • [WWW.MLRENNES.ORG](http://WWW.MLRENNES.ORG)

# LE CONTEXTE

L'intervention dans les Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) est née d'un constat partagé entre les différents partenaires de proximité (service Prévention, service Jeunesse...), la Mission locale et les collectivités publiques : les jeunes résidant dans ces territoires prioritaires n'accèdent pas tous aux services proposés par les différentes structures d'accompagnement.

En avril 2015, nous avons recruté un conseiller de proximité dont la mission consiste notamment à entrer en relation avec les jeunes issus des QPV sur leurs espaces de vie. Depuis septembre 2016, un second poste a été créé afin de proposer cette mission à l'ensemble des QPV de la ville. Aujourd'hui, l'intervention de ces conseillers de proximité est territorialisée. L'un intervient sur les secteurs du Blosne/Villejean et l'autre sur les territoires des Champs Manceaux/Maurepas.

Depuis le démarrage de l'action en avril 2015, 445 jeunes ont été rencontrés dans les quartiers prioritaires, en majorité des jeunes hommes.

## RAPPEL DU CIRCUIT DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACCOMPAGNEMENT

Les conseillers de proximité de formation initiale Animation jeunesse, avec validation du titre CIP en avril 2018 pour l'un d'entre eux, sont entièrement dédiés à cette action. Ils interviennent en partenariat avec des éducateurs de prévention spécialisée, des animateurs de rue, sur les lieux de regroupement des jeunes, ainsi que sur les équipements de quartiers.

## L'OBJECTIF DE L'INTERVENTION

- Comprendre et se rapprocher des problématiques des bénéficiaires
- Faciliter l'accompagnement en proposant de nouvelles formes d'intervention
- Mobiliser le « pouvoir d'agir » des jeunes

### Comment l'action se traduit-elle au quotidien?

Le conseiller de proximité :

- participe au maillage du territoire des QPV en s'associant aux partenaires locaux,
- repère les jeunes sans accompagnement,
- accompagne dans les démarches et favorise l'accès aux parcours d'insertion,
- prévient le décrochage scolaire.



# JEUNES *accompagnés*

198 jeunes  
accompagnés en 2017

Les jeunes rencontrés ont un faible niveau de qualification et peuvent parfois être en marge du marché de l'emploi. Les parcours d'insertion de ces jeunes sont chaotiques. Ils alternent des emplois peu stables, CDD, intérim, avec des périodes d'inactivité, ce qui les fragilise, les rendent vulnérables et plus ouverts aux pratiques d'économie parallèle. De plus, ils ne comprennent pas toujours l'intérêt de définir leur projet professionnel par le biais de stages, quand leur demande initiale est de travailler.

Nous constatons aussi une hausse sensible de jeunes en provenance des DROM, et qui cumulent un ensemble de difficultés sociales (sans ressources, sans logement, sans couverture sociale, isolés, rencontrant des difficultés administratives) ne leur permettant pas d'accéder au droit commun. Certains rencontrent des problèmes d'addiction et/ou de fragilité psychologique.


**58%**  
HÉBERGÉS PAR  
LA FAMILLE

**66%**  
N'ONT PAS  
LE PERMIS

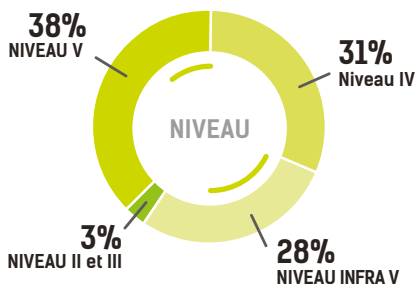
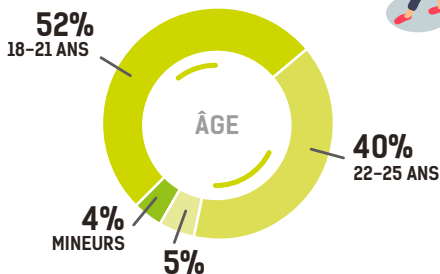
**38%**  
DE JEUNES  
RENCONTRÉS  
LORS DES  
DÉAMBULATIONS

**86%**  
UTILISENT  
LES TRANSPORTS  
EN COMMUN

**68%**



**32%**

# L'ACCOMPAGNEMENT *de proximité*

## L' « ALLER VERS »

Notre démarche consiste à repérer les jeunes des 16/25 ans éloignés des structures d'accompagnement et par là même, d'être identifié en tant que professionnel de la Mission locale.

L'intervention dans l'espace public est assurée du lundi au vendredi l'après-midi et parfois en soirée. Il s'agit d'entrer en relation, de façon informelle, avec les jeunes présents dans les espaces publics (bas d'immeubles, places, permanences dans les structures jeunesse, les espaces socio communs, centres culturels et confessionnels).

L' « aller vers » se décline sous 2 formes :

1

### LES DÉAMBULATIONS : DIFFÉRENTS TYPES DE PUBLICS VISÉS ET RENCONTRÉS

Les jeunes présents sur l'espace public sont parfois en voie de marginalisation, pas/peu inscrits dans les dispositifs de droit commun. Ils ont peu de lien avec les professionnels et une certaine méfiance vis-à-vis de l'institution. Ils peuvent parfois être dans des pratiques d'économie parallèle. Ce public est bien identifié dans le cadre de notre action mais il n'est pas réceptif aux services que nous pouvons lui proposer.

Lors des déambulations nous rencontrons également des jeunes de passage sur les espaces publics du quartier (sortie de métro, centres commerciaux...) qui ne connaissent pas nos services et susceptibles d'être intéressés par un accompagnement.

Nous entrons parfois en contact avec des jeunes qui ne relèvent pas d'un suivi par la Mission locale (âge, scolaire, en emploi...). On ne peut les comptabiliser dans notre action, mais nous les orientons vers les partenaires adaptés.

2

### IDENTIFIER DES JEUNES EN CONTRIBUANT À DES ACTIONS DANS LES QUARTIERS

L'objectif est de partager nos connaissances pour apporter des solutions adaptées aux besoins des jeunes du territoire. La présence de conseillers de proximité lors d'événements organisés dans les quartiers permet de se faire connaître des jeunes et des partenaires par des contacts informels et le cas échéant, identifier de nouveaux jeunes susceptibles de solliciter nos services. Ce partenariat renforcé se traduit lors de déambulations communes, par la mise place de pré-accueils dans des lieux identifiés par les jeunes, par la participation à des réunions d'équipe.



# ZOOM SUR...

**Le partenariat avec les médiateurs intervenant dans les QPV (les médiateurs école, le PIMMS, les correspondants de jours, les médiateurs des centres sociaux, le médiateur de Liberté Couleur et les agents de proximités d'Archipel):** des temps d'échange ont été mis en place avec eux afin de mieux connaître nos missions respectives et ainsi orienter nos publics vers le bon interlocuteur.

## QUELQUES ACTIONS ET PARTENARIAT EN LIEN AVEC LA MISSION LOCALE

### MAUREPAS

- Jeudevi
- Le Village vertical
- Le Café du facteur
- Le groupe monoparentalité
- Le Cercle Paul BERT
- Le Relais
- MJC Grand Cordel
- La Maison de quartier de la Bellangerais

### BRÉQUIGNY

- Le Relais
- MJC

### BLOSNE

- La Maison de Suède
- Centre culturel islamique
- Le Relais

### VILLEJEAN

- La Maison verte
- Centre culturel islamique
- Le Relais

Le Relais est une équipe d'éducateurs de prévention spécialisés qui intervient sur l'ensemble des quartiers prioritaires. Des rencontres (dans le cadre de déambulations) ont régulièrement lieu et permettent ainsi le suivi commun de jeunes, des orientations de jeunes réciproques ainsi que la mise en place d'actions partenariales notamment les chantiers éducatifs.



**Christophe SAVERET**  
ÉQUIPE RELAIS DE BRÉQUIGNY

« Cette action a un intérêt partenarial manifeste. La présence sur le terrain de nos collègues de la Mission locale renforce le lien entre nos structures. Nous proposons une intervention commune, ce qui nous permet d'avoir une compréhension mutuelle du contexte de notre travail, une meilleure compréhension et connaissance des missions respectives

Pour les jeunes : cette action offre une considération plus importante du public par la démarche « d'aller vers ». Elle s'inscrit dans une relation de confiance nécessaire pour travailler avec le public. Le contact est simple et rapide, des conseils ou informations sont rapidement donnés, ce qui permet d'accrocher le jeune. La mission locale dispose d'une offre de services bien plus large que la nôtre. »



# L'ACCOMPAGNEMENT *de proximité*

## L'ACCOMPAGNEMENT AUX DÉMARCHES

Certains jeunes repérés dans le cadre de notre action ou à la demande des conseillers référents peuvent avoir besoin d'un accompagnement sur leurs démarches administratives et d'accès aux droits (pôle emploi, CCAS, caf, centre des impôts...). Un accompagnement physique, facilitateur de démarche, peut être proposé aux jeunes les plus en difficultés et les moins autonomes, pour lesquels les démarches administratives et d'accès aux droits sont des freins repérés dans leur parcours d'insertion socio-professionnel.



## LES ENTRETIENS ET SUIVIS

Les jeunes rencontrés, déjà connus par la Mission locale, ont la possibilité de reprendre contact avec leur conseiller référent en vue d'un accompagnement. Lors de ce rendez-vous, la présence du conseiller de proximité peut s'avérer nécessaire.

À la marge, pour les jeunes non accompagnés et éloignés du droit commun et avec qui la relation de confiance est établie, le conseiller de proximité propose d'effectuer l'accompagnement. Il s'agit d'un appui renforcé, proche de celui proposé par les conseillers des quartiers.

Parmi ces jeunes certains n'ont pas donné suite à leur accompagnement initial par la Mission locale. Le rôle du conseiller de proximité est alors d'identifier les raisons de ce décrochage et de tenter d'y apporter des propositions.



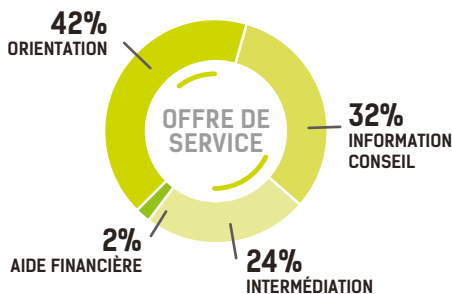
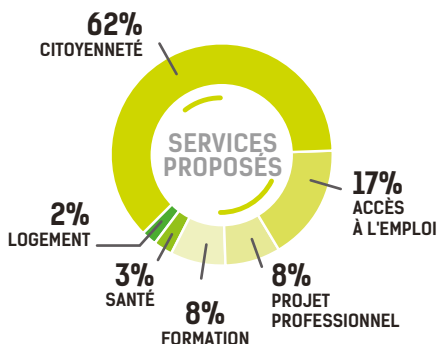
## LES RAISONS DU DÉCROCHAGE

**75% des jeunes rencontrés en déambulation sont déjà connus par notre mission locale. Certains sont en cours d'accompagnement, d'autres en situation d'emploi ou de formation. Une dernière catégorie n'a pas maintenu le contact pour diverses raisons:**

- Le sentiment que leurs souhaits ne sont pas pris en considération, de recevoir des propositions qui ne répondent pas à leurs demandes. Cela s'explique, pour partie, par le manque de réalisme de leurs attentes.
- Le sentiment de devoir attendre face à un besoin qui leur semble urgent: Faute de disponibilité il arrive que le jeune doive attendre plusieurs jours avant d'être reçu en entretien. Ce délai peut, au regard de leurs attentes face à un « service public », leur sembler inacceptable.
- Le sentiment que la Mission locale ne leur offre pas d'opportunités d'emplois : l'absence de compétences pour l'emploi recherché ou d'un projet clair ne permet pas aux professionnels de proposer leurs candidatures à des employeurs potentiels.
- Le sentiment pour certains jeunes ayant une pratique illicite d'un décalage entre la proposition financière des dispositifs Mission locale et le gain perçus lors de ces activités illégales
- L'impression de complexité rencontrée par certains jeunes dans leurs démarches administratives (PE, impôts, caf, secu...) qui les poussent à les abandonner.

# LES SERVICES proposés

Contacts et services  
renseignés dans I-MILO



**Le premier contact se traduit régulièrement par un échange informel, au cours duquel les conseillers de proximité écoutent, donnent quelques informations. C'est une première étape où la relation de confiance s'instaure avec les jeunes avant d'envisager un accompagnement plus régulier.**

La citoyenneté représente une large partie des services proposés. Il s'agit principalement d'un appui pour les démarches administratives : inscription à Pôle Emploi, régularisation à la Préfecture, Caf...

Les conseillers de proximité peuvent mobiliser l'offre interne de la mission locale (La Garantie Jeunes, Pacea, Espace emploi, parfois vers Sortir de la rue pour des jeunes pouvant être en errance), mais également l'offre des partenaires, notamment sur les prestations du DRIP, orientation vers les ERE (CV, lettre de motivation), le Programme Breton de Formation, mais aussi Déclic action avec l'AFPA.

Les conseillers de proximité interviennent dans la mise en relation sur les offres d'emplois de la mission locale, cela s'effectue au préalable par une transmission des offres au réseau de partenaires (éducateurs, animateurs jeunesse...) qui orientent des jeunes pouvant correspondre aux différents profils recherchés, suite aussi à des rencontres lors de déambulations.

Ils n'ont pas vocation à intervenir auprès des employeurs hormis pour des bilans de PMSMP. Ils sollicitent les conseillers emploi pour toutes questions liées au poste. Exceptionnellement, un accompagnement vers l'entreprise peut être proposé.





## Entretien avec Carla LORENZONI

**Carla LORENZONI**  
ANIMATRICE MAISON DE QUARTIER DE VILLEJEAN

« L'accompagnement individuel des jeunes adultes au sein de la maison de quartier de Villejean, propose aux jeunes une aide et un accompagnement sur toutes questions en lien avec leur insertion sociale et professionnelle. Le rôle de Carla Lorenzoni en tant qu'animatrice est aujourd'hui bien identifié par les jeunes adultes.

Le partenariat entre cette mission jeune adulte et la Mission locale est très important et renforce l'action de la maison de quartier de Villejean en termes d'insertion des jeunes. De plus, l'implication de Grégory (conseiller en insertion professionnel de proximité) facilite l'accompagnement des jeunes car il se déplace facilement pour les informer sur le rôle de la mission locale, les aider à s'inscrire, reprendre confiance en l'institution, comprendre la plus-value de l'accompagnement... Le travail associé entre la mission jeunes adultes et la mission locale est très bénéfique pour les jeunes éloignés des propositions des acteurs du quartier.

Nous travaillons ensemble pour améliorer l'approche avec notre public. Un premier accueil est proposé à la maison de quartier deux fois par mois en heures décalées (17h 19h) et nous envisageons d'effectuer des déambulations communes pour aller à la rencontre des jeunes sur le quartier prioritaire de Villejean. »

# LES SITUATIONS DÉBUTÉES

## en 2017

Au-delà des contrats engagés ou des formations débutées, le premier résultat à valoriser est le nombre de jeunes éloignés de nos institutions qui renouent le contact et qui engagent un accompagnement.

		Nombre de contrats
Emploi	CDI	9
	CDD	50
	Alternance	3
	Emploi aidé	6
		<b>68</b>
Formation	Mobilisation	39
	Qualification	7
		<b>46</b>
Immersion en entreprise	PMSMP	26
	Service civique	5
		<b>31</b>
Scolarité		1
Total situations débutées		<b>146</b>

# ILS TÉMOIGNENT

## de l'action

Raphaël, 18 ANS, Villejean

« J'ai été accompagné par le conseiller M. Rougé Grégory suite à une orientation de mon conseiller référent. Ma demande de la base était l'accès à un logement, mais vu l'ensemble des pièces justificatives à fournir je devais, avant, réaliser l'ensemble de mes démarches administratives (impôts, CPAM, pôle emploi, Caf...). C'est pour cela que M. Rougé m'a accompagné. Je travaillais en tant qu'employé polyvalent 26 heures par semaine en contrat CDD. L'ensemble de mes démarches a pris beaucoup de temps : 1 mois et demi. En attendant j'avais l'impression de ne pas avancer sur ma demande de logement. Une fois toutes ces démarches réalisées j'ai déposé une demande à l'habitat social de Rennes et j'ai eu accès à un logement FJT. Aujourd'hui je remercie la mission locale pour son aide, même si parfois je trouve que les délais sont longs pour faire les choses. »

« Ce contact avec Angéline m'a permis de me remotiver sur mes recherches d'emploi, d'accéder à des soins, de me déplacer sereinement en transport en commun et d'avoir mes papiers à jour. »

Louisa, 21 ans, Maurepas

« J'ai rencontré Angéline près du métro Henri Fréville. A cette époque les relations avec ma famille étaient très compliquées. Au niveau emploi j'étais à la recherche d'un contrat dans la vente en lien avec mes études mais j'avais des difficultés à faire des démarches pour cela. Angéline m'a proposé un rendez-vous. Durant ce premier entretien au cours de notre conversation je me suis rendu compte que je devais m'inscrire à Pôle Emploi, que malgré mes ressources je ne bénéficiais pas de la gratuité des transports ni de la CMU. Angéline, m'a donc accompagnée sur ces démarches et ma recherche d'emploi. Ayant des qualifications et ayant déjà travaillé dans la vente Angéline m'a proposé la Garantie Jeunes. Pour cela il ne me restait plus qu'à entamer des démarches auprès des impôts n'étant plus sur la déclaration de ma mère. Au cours de cette période une agence d'intérim m'a proposé une mission de plusieurs mois en tant que préparatrice de commande. Je n'ai donc plus voulu rentrer en Garantie Jeunes. Aujourd'hui, ma mission d'intérim est terminée, je suis dans l'attente de réponse pour des entretiens que j'ai passés. Ce contact avec Angéline m'a permis de me remotiver sur mes recherches d'emploi, ayant eu quelques soucis de santé de pouvoir accéder à des soins, de pouvoir me déplacer sereinement en transport en commun, d'avoir mes papiers à jour et de savoir que la Garantie Jeunes existe le jour où j'en aurai besoin et l'envie d'y entrer. »

# PERSPECTIVES

---

Déployer une action spécifique à destination des jeunes diplômés des QPV

---

Être plus visible dans les lieux de rencontre animés par les associations

---

**RESTEZ CONN@CTÉ - [WWW.MLRENNES.ORG](http://WWW.MLRENNES.ORG)**



Directeur de la publication : P. Jourdan  
Analyses, rédaction : Y.-M. Droual (Observatoire)  
Conception : [autrement.bzh](mailto:autrement.bzh) - 02 99 78 09 09  
Crédits photos : Mission locale  
CRT : @Y. LE GAL, @A. LAMOUREUX,  
@J. PIRIOU, @Y. BOELLE, @R. MICAULT

7, rue de la Parcheminerie  
BP 30244 - 35102 RENNES Cedex 3  
Tél. 02 99 78 00 78  
[contact@mlrennes.org](mailto:contact@mlrennes.org)



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020

